



Litige résiliation assurance auto

Par **iness76**, le **16/08/2017** à **01:15**

[smile17]Bonjour,rn[smile7]rnJe viens de me rendre compte en leur demandant un devis que je n'étais plus assurée depuis mai 2017 par mon assurance auto, je pensais que ma mère payait, et elle pareillement, donc l'assurance m'a résilié...rnIls m'ont envoyé plusieurs courriers sans accusé de réception, et un recommandé mais je n'avais jamais été le chercherrnrnIl me demande 1920euros pour un an, pour une clio vieille de 10 ans, au tiers!! [smile17]rnOr, ce contrat n'a même été souscrit par moi-même, mais par ma mère qui l'a mis à mon nom, je n'ai rien signé, ni donné un accord même verbale à l'assurance ! rnQuels sont mes recours ?

Par **chaber**, le **16/08/2017** à **07:30**

bonjourrn[citation]Il me demande 1920euros pour un an, pour une clio vieille de 10 ans, au tiers!! [/citation]Une prime élevée peut avoir diverses raisons: jeune permis, usage du véhicule, majoration pour sinistres ou retrait de permisrn[citation]Ils m'ont envoyé plusieurs courriers sans accusé de réception, et un recommandé mais je n'avais jamais été le chercher[/citation]l'assureur a procédé dans les règles, vraisemblablement pour un prélèvement non honorérn[citation]ce contrat n'a même été souscrit par moi-même, mais par ma mère qui l'a mis à mon nom, je n'ai rien signé, ni donné un accord même verbale à l'assurance ! [/citation]en assurance il n'y a pas jamais d'accord verbalrnLe problème est à résoudre avec votre mère

Par **iness76**, le **16/08/2017** à **10:00**

J'entends bien mais dans le cas où l'on ne m'a jamais consulté pour la souscription de ce contrat, et que je n'ai jamais payé une seule mensualité, est-il valable? rEtant étudiante je peux difficilement payer 2000 euros une assurance plus chère que le prix de ma voiture...

Par **chaber**, le **16/08/2017** à **10:31**

bonjourrrnil faut mettre les choses au clair avec votre mère qui a certainement payé les premiers mois, puis cessé d'honorer les prélèvements